

Le nombre d'apprentis informaticiens progresse

Isabelle Boucq, 01net., le 12/11/2008 à 15h35

Sous l'impulsion du Syntec, les SSII et les départements informatiques constatent une augmentation du nombre d'apprentis depuis 5 ans. Des freins psychologiques et financiers demeurent.

A l'occasion de la première journée dédiée à l'apprentissage dans les métiers de l'informatique, le Syntec Informatique, organisateur de l'événement, a tenté de faire le point sur le sujet.

Et le premier constat est clair : « Il faut changer l'image de l'apprentissage. Nous parlons d'étudiants en bac +3 ou + 5, annonce Alain Donzeaud, vice-président de Syntec informatique, chargé de la formation. L'apprentissage inscrit l'entreprise dans l'acquisition des connaissances et répond à une aspiration des jeunes. L'apprentissage produit une formation de qualité ».

Selon lui, l'apprentissage est une solution qui bénéficie aux deux parties. L'étudiant se familiarise avec le monde du travail et la culture d'entreprise tout en appliquant ses connaissances à des projets grande nature. Quant à l'entreprise, elle s'enrichit de l'échange avec des jeunes formés à des techniques nouvelles et se crée un vivier de futurs salariés.

Le taux d'embauche des anciens apprentis est très élevé. « Il y a 446 apprentis dans les entreprises qui nous versent leur taxe d'apprentissage. A travers nos membres, nous représentons 300 000 salariés. La marge de progression est importante », estime Alain Donzeaud.

Les freins à l'apprentissage

Selon une étude réalisée par Syntec informatique auprès de 48 entreprises, les entreprises perçoivent l'apprenti comme une surcharge de travail potentiel même si les tuteurs ne manquent

Évaluation du site

01net.com est un site d'actualité informatique édité par Groupe Tests. Très complet, le site diffuse de nombreux articles concernant l'actualité de l'informatique en général.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 7

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

pas parmi les salariés en place. L'adaptation du rythme d'alternance entre l'entreprise et l'école est aussi une difficulté.

Autre frein, le financement. Jean-Paul Soubeyrand, directeur général du CFA ISEP, avoue que son école, qui pratique l'apprentissage depuis 1996, est contrainte de plafonner le nombre d'étudiants par manque de moyens. « La taxe d'apprentissage ne couvre pas tout et les subventions d'équilibre du Conseil régional ne sont pas extensibles à l'infini », regrette-t-il. Malgré tout, la formule prend de l'ampleur. « Pour la rentrée 2009, nous avons l'intention de mettre en place une formation d'ingénieurs en sciences de l'informatique et en logistique par l'apprentissage, explique Leslie Rivallan, responsable des relations entreprise à l'EPF, une école d'ingénieurs privée. Cette formation devrait toucher une trentaine d'étudiants recrutés au niveau bac +2 ».

Un diplôme à la portée de toutes les bourses

Josiane Tatin, directrice du **CFA Sup 2000**, estime que l'apprentissage a ouvert l'accès à des formations longues à des étudiants qui n'en avaient pas les moyens. « La loi interdit de faire payer des frais de scolarité à des apprentis car ils ont un contrat de travail. Pour eux, la formation est gratuite ». Les apprentis bénéficient donc d'un contrat de travail et touchent une rémunération indexée sur le Smic en fonction de leur âge. Apprenti pendant deux ans chez Capgemini, Alexandre Falaise juge que le point fort est la découverte de l'entreprise et des différentes facettes des métiers. « Je suis passé d'un rôle d'ingénieur à un rôle d'encadrement en montant en compétences », raconte-t-il.

Malgré une offre de Capgemini, il a préféré choisir une autre entreprise pour pouvoir travailler à l'international. Une embauche certainement facilitée par son expérience d'apprenti.